

La *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* offre des bourses d'études d'une valeur maximale de **15 000 \$** pour les étudiant-e-s au doctorat (Ph.D) et de **8 000 \$** pour les étudiant-e-s au D.Psy ou à la maîtrise avec mémoire.

Date d'échéance des mises en candidature : **30 septembre 2017**

La *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* vise à développer une capacité collective pour réduire la violence physique, les mauvais traitements psychologiques et la négligence envers les enfants au sein de leur famille. Sa programmation repose sur une volonté d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer une stratégie de prévention de la maltraitance centrée sur le soutien à la parentalité. Cette stratégie s'articulera autour de plusieurs niveaux d'intervention, qui viseront d'abord l'ensemble de la population pour ensuite s'attarder à un nombre de plus en plus restreint de familles selon le niveau de risque présent, en ajustant l'intensité de l'intervention aux besoins des parents. Elle mettra à profit des méthodes scientifiquement éprouvées tout en portant attention aux besoins, aux ressources et aux spécificités des milieux.

### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- Être inscrit-e à temps complet à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle comprenant un minimum de 24 crédits de recherche.
- Être dirigé-e par la titulaire de la Chaire (Marie-Hélène Gagné) ou un co-chercheur de l'équipe (Liesette Brunson, Marie-Ève Clément, Sylvie Drapeau, Catherine M. Lee, Tristan Milot, Sylvie Normandeau, Geneviève Piché, Marie-Claude Richard).
- Avoir un projet de mémoire ou de thèse reposant sur des données colligées dans le cadre de l'expérimentation de *Triple P*. Le projet de recherche doit contribuer à réaliser ou à développer la programmation actuelle de la Chaire.

### **CONDITIONS D'OCTROI DE LA BOURSE**

- La bourse sera octroyée en plusieurs versements, suivant les étapes de réalisation du projet.

**Note importante.** Puisque la subvention de la Chaire prendra fin le 31 mars 2019, aucun versement de bourse ne pourra être fait au-delà de cette date.

	<i>Ph.D.</i>	<i>D.psy ou maîtrise (24 crédits)</i>
Démarrage et collecte de données	4 000 \$	2 000 \$
Analyse de données et rédaction <sup>1</sup>	8 000 \$	4 000 \$
Traduction / révision d'article en anglais <sup>2</sup>	3 000 \$	0 \$
Soumission d'un article scientifique <sup>3</sup>	0 \$	2000 \$

<sup>1</sup> Ce versement sera fait dans la mesure où l'étudiant-e respecte les engagements pris à l'étape précédente. Les fonds seront versés sur réception d'une attestation écrite du directeur de recherche sur l'état d'avancement des travaux.

<sup>2</sup> Ce versement sera fait sur présentation de l'article à traduire ou à réviser, ainsi que sur la description de la revue ciblée (politique éditoriale, facteur d'impact).

<sup>3</sup> Ce versement sera fait sur présentation de l'article prêt à être soumis à une revue scientifique.

- Un-e étudiant-e peut présenter sa candidature à n'importe quelle étape de son cheminement, dans la mesure où il remplit les conditions d'admissibilité décrites plus haut.
- Cette bourse peut être cumulée avec d'autres bourses (organismes subventionnaires, centres de recherche, etc.), dans la mesure où les règlements de ces autres bourses le permettent.
- Pour obtenir la bourse, l'étudiant-e doit s'engager formellement à :
  - participer activement aux travaux et aux réunions de recherche et de partenariat lorsque cela s'applique;
  - publier au moins un texte dans un des véhicules privilégiés par le plan de mobilisation des connaissances de la Chaire ou produire un outil de soutien à la pratique;
  - communiquer au moins une fois, oralement ou par affiche, les résultats de ses travaux dans un événement scientifique ou professionnel (colloque, congrès, conférence, symposium, etc.);
  - pour les étudiants au doctorat (Ph.D.) : soumettre au moins un article issu de ses travaux dans une revue scientifique avec comité de lecture;
  - mentionner le soutien financier de la Chaire lors de toute communication, publication ou autre réalisation découlant de ses travaux;
  - respecter la politique d'authorship de la Chaire.

### **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE**

- Lettre de présentation indiquant à quelle étape de réalisation de ses travaux l'étudiant-e est rendu-e.
- Lettre d'appui du directeur de recherche qui confirme que l'étudiant-e est inscrit-e à un programme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.
- Description du projet de recherche, décrivant l'utilisation prévue des données colligées lors de l'expérimentation de *Triple P* et incluant une démonstration du lien avec la programmation de la Chaire (1 page).
- Curriculum vitae incluant la liste des contributions à la recherche (communications, publications, etc.).
- Relevé de notes du 1<sup>er</sup> cycle et autres relevés de notes pertinents s'il y a lieu.
- Engagement signé du candidat à respecter les conditions d'octroi de la bourse (voir annexe).

Les demandes doivent être acheminées pour le **15 septembre 2017** par courriel [[julie.goulet@jefar.ulaval.ca](mailto:julie.goulet@jefar.ulaval.ca)] ou par la poste à :

**Julie Goulet**

Coordonnatrice et agente de liaison  
Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance  
Université Laval  
Pavillon Charles-De Koninck, local 2444  
Québec (Québec)  
G1V 0A6

Un comité évaluera les demandes et informera les candidat-e-s du résultat dans les plus brefs délais. La décision du comité sera sans appel.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS**

- Qualité du dossier académique (relevés de notes, *honours* ou recherche dirigée, mention d'honneur, etc.) – 40%
- Qualité du dossier de recherche (assistantat ou bourses de recherche, communications, publications) – 20%
- Pertinence du projet de mémoire ou de thèse en lien avec le thème de la prévention de la maltraitance; qualité de l'argumentaire en ce qui concerne la contribution à la programmation de la Chaire (réalisation ou développement) – 40%

La *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* voit le jour grâce à une subvention de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et à un appui financier et structurel conjoint de l'Université Laval, du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



**Formulaire d'engagement  
Bourse de maîtrise ou de D.Psy**

**Rappel des conditions d'octroi**

La bourse sera octroyée en plusieurs versements, suivant les étapes de réalisation du projet :

<b>Étapes</b>	<b>Montants</b>
Démarrage et collecte de données	2 000 \$
Analyse de données et rédaction	4 000 \$
Soumission d'un article scientifique	2 000 \$

**Engagement de l'étudiant-e**

Dans la mesure où l'on m'octroie cette bourse, je m'engage formellement à :

- participer activement aux travaux et aux rencontres qui me concernent;
- publier au moins un texte dans un des véhicules privilégiés par la plan de mobilisation des connaissances de la Chaire ou à produire un outil de soutien à la pratique;
- communiquer au moins une fois, oralement ou par affiche, les résultats de mes travaux dans un événement scientifique ou professionnel;
- mentionner le soutien financier de la Chaire lors de toute communication, publication ou réalisation découlant de mes travaux.

**Signature**

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat

\_\_\_\_\_  
Date

**Formulaire d'engagement  
Bourse de Ph.D.**

**Rappel des conditions d'octroi**

La bourse sera octroyée en plusieurs versements, suivant les étapes de réalisation du projet :

<b>Étapes</b>	<b>Montants</b>
Démarrage et collecte de données	4 000 \$
Analyse de données et rédaction	8 000 \$
Traduction / révision d'article en anglais	3 000 \$

**Engagement de l'étudiant-e**

Dans la mesure où l'on m'octroie cette bourse, je m'engage formellement à :

- participer activement aux travaux et aux rencontres qui me concernent;
- publier au moins un texte dans un des véhicules privilégiés par la plan de mobilisation des connaissances de la Chaire ou à produire un outil de soutien à la pratique;
- communiquer au moins une fois, oralement ou par affiche, les résultats de mes travaux dans un événement scientifique ou professionnel;
- soumettre au moins un article issu de mes travaux dans une revue scientifique avec comité de lecture;
- mentionner le soutien financier de la Chaire lors de toute communication, publication ou réalisation découlant de mes travaux.

**Signature**

---

Signature du candidat

---

Date